

Résolution adoptée
Séance plénière du 27 juin 2023

Le *travail* en questions

Déclaration du groupe UNSA

Le groupe UNSA a voté ce texte.

En effet nous nous retrouvons en grande partie dans cette résolution. Que cela soit sur l'exposé des motifs ou dans la déclinaison des quatre grands axes et des pistes présentées.

Nous voudrions insister sur plusieurs points qui nous semblent importants et qui pour nous, demanderons un regard particulier.

L'intelligence artificielle est déjà là dans nos vies, tant personnelle que professionnelle, et elle va, avec la transformation énergétique, bouleverser le monde du travail et les équilibres précaires de beaucoup de travailleuses et de travailleurs. Comme toute technologie, elle doit être au service des femmes et des hommes et donc être régulée, au service de la réduction des inégalités. Ces transformations impactent déjà fortement les trajectoires professionnelles, nécessitant la construction d'un véritable filet de protection sociale et professionnelle.

Le temps de travail doit être regardé à l'aune de toutes ces transformations et dans un meilleur équilibre des temps de vie, tout en garantissant aux salariés le respect de leur santé, de leurs conditions de travail et de la qualité de vie au travail. Ces conditions sont aussi favorables à la productivité.

La désinsertion professionnelle doit être combattue en amont certes la prévention est indispensable mais des solutions concrètes pour ceux qui malheureusement sont dans ce cas doivent aussi être trouvées. Le dialogue social en est l'un de ces leviers.

La démocratie sociale se doit d'être plus en phase avec la réalité du monde du travail et la représentation des salariés renforcée pour un meilleur équilibre et un meilleur fonctionnement, tournés vers le progrès social. La place donnée à chacune et chacun dans le collectif, la prise en compte des avis et l'appropriation des décisions sont des atouts essentiels dans le monde à venir.

Enfin pour l'UNSA ce texte remet le CESE, s'il le fallait, au centre de ses missions. Nous devons, nous représentants de la société civile organisée, être moteur d'idées, moteur de solutions pour que ces changements du rapport au travail soient appréhendés et vécus dans un esprit constructif et apaisé. A défaut, le destructif n'est jamais loin.